

Question de Fatiha Aggoune relative à la réhabilitation au quartier Gabriel Péri (162) par le bailleur social CDC Habitat

Monsieur le Préfet,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation du quartier Gabriel Péri, classé Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPPV). Ce secteur suscite aujourd'hui une vive inquiétude, tant de la part des habitants que des élus locaux. Malgré l'arrêt de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) l'an dernier et plusieurs sollicitations formulées par la commune, les problématiques liées à la réhabilitation du parc locatif du bailleur CDC Habitat perdure.

Cette opération, qui avait suscité de fortes attentes, n'a pas répondu aux objectifs initialement affichés. L'exécution des travaux demeure insatisfaisante, et les ambitions de requalification et d'amélioration du cadre de vie paraissent, à ce jour, non tenus.

Si cette situation n'est pas unique en Val-de-Marne, elle m'amène à vous interroger plus largement sur l'action conduite par vos services dans ce type de contexte. Lorsqu'un bailleur social, en dépit de sa mission de service public, se trouve en situation d'échec dans un quartier prioritaire, **quelles mesures de suivi et de contrôle mettez-vous en œuvre afin de garantir la qualité des interventions réalisées ?**

Comment vos services veillent-ils à ce que les engagements contractés dans le cadre de la politique de la ville se traduisent par des résultats concrets pour les habitants ?

Enfin, quelles perspectives d'amélioration pouvez-vous partager en matière d'accompagnement des collectivités et des habitants confrontés à ces difficultés, notamment s'agissant du quartier Gabriel Péri et des locataires concernés ?

Vous remerciant de l'attention que vous pourrez porter à cette question, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations républicaines.

Fatiha AGGOUNE

Conseillère départementale – Canton du Kremlin-Bicêtre / Gentilly
Présidente du groupe Val-de-Marne en Commun – PCF et citoyen·nes